



# le travail

## du permanent

ÉDITION SPÉCIALE

18 DÉCEMBRE 1967

### Guy BEAUDOIN, directeur des services-FCESP

Directeur des services de la Fédération Canadienne des Employés des Services Publics depuis octobre 1967, Guy Beaudoin est entré comme permanent à la CSN en 1956. Il a d'abord été représentant syndical à Chapais pour la fédération des mines, représentant syndical à Shawinigan pour les produits chimiques de 1957 à 1963, et enfin conseiller technique à Montréal pour la fédération des services publics de 1963 à 1967. Il est diplômé en relations industrielles.

Parmi ses meilleurs souvenirs de vie syndicale, il compte: "avoir vécu en roulotte à Chapais et y avoir mis un syndicat militant sur pied; la grève de six mois à la Shawinigan Chemicals avec Pierre Vadeboncoeur; les négociations et la grève d'une journée des employés de bureau de l'Hydro-Québec à la Manic; les négociations et la grève de PTC en 1965, les négociations et la grève du gaz naturel à la fin de 1966, début 1967".

A propos de la CSN, il dit: "En dépit de tous les commentaires publics, la CSN reste pour moi le seul organisme vraiment démocratique, instrument de libération des travailleurs qui doit demeurer comme par le passé le mouvement de contestation des structures établies. La CSN



est un des rares organismes ayant des racines dans le milieu et son rôle social est aussi important que son action strictement syndicale sur le plan de la négociation des conventions collectives".

### Florent AUDETTE, directeur, Construction

Florent Audette est directeur exécutif du syndicat de la Construction de Montréal depuis un peu plus d'un an. Il fait partie de la CSN depuis 1946 comme membre du syndicat national des plâtriers.

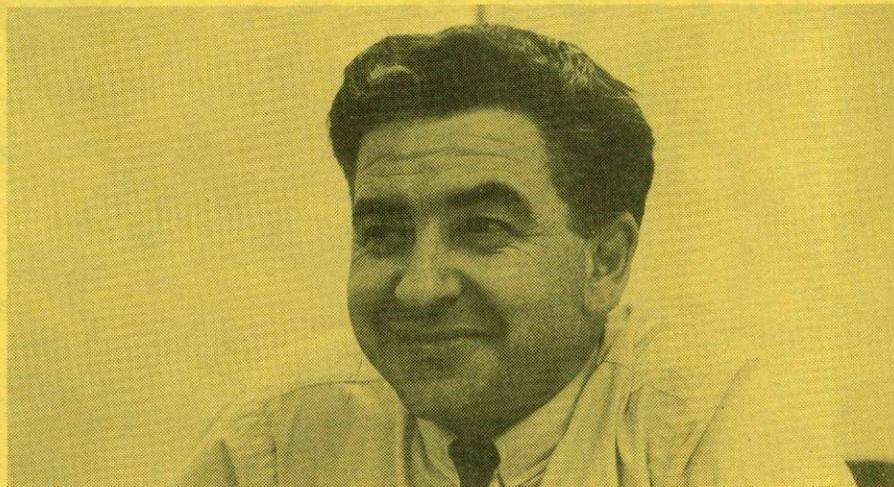
Son meilleur souvenir de travail est celui de la conclusion d'une convention collective avec une association d'entrepreneurs-plâtriers après une campagne d'organisation difficile. Il se souvient aussi de la grève de la cons-

truction à Montréal en 1966 qui, on s'en souvient, a été un des événements marquants de cette année syndicale.

Il fait partie du comité du Logement du Conseil Central de Montréal et il est vice-président du Comité conjoint de l'industrie de la Construction de Montréal.

Dans le domaine de l'éducation, il a suivi les cours du Collège du Travail en 1965, et il a participé aux sessions de formation des permanents de la CSN.

Selon Florent Audette, la CSN "est un grand mouvement secoué actuellement par une crise de conscience et de croissance. Tout y est remis en question: son orientation, sa philosophie. Le mouvement CSN devra bientôt prendre position soit pour la coexistence avec le régime, soit pour la participation à la révolution sociale."



# Claude GIRARD

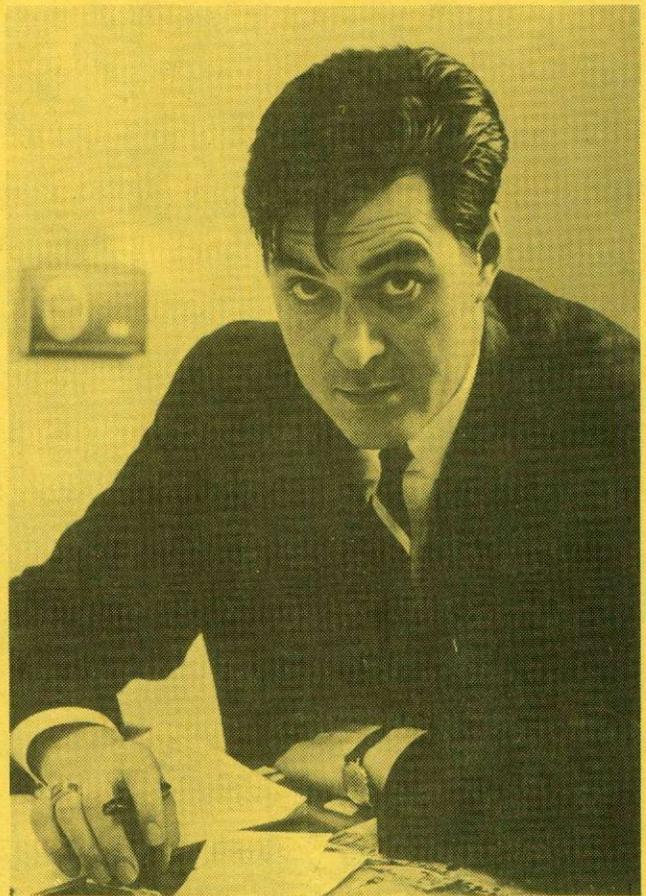
## représentant syndical, Québec

Membre de la CSN depuis 1959 alors qu'il était commis aux pièces, Claude Girard est maintenant représentant syndical attaché à la région de Québec. Il a été engagé comme permanent en 1962 à titre d'organisateur dans la région de Granby. Il a aussi été représentant syndical pour le syndicat des camionneurs-artisans.

Il se souvient particulièrement, dans son travail, d'une grève qui a été faite sur la question de l'automatisation à la "Voix de l'Est", de toutes les grèves "illégalles" que les camionneurs-artisans ont dû faire pour obtenir la reconnaissance de leurs droits, grèves qui ont été réglées par le sous-ministre, le ministre et le député de la place, et enfin de l'organisation particulièrement difficile de Vilas Industries.

A Québec, il fait partie du comité de la Main-d'Oeuvre mis sur pied par le Conseil central, et du comité d'action politique.

A propos de la CSN, il dit: "C'est un gros mouvement qui se taille une place parmi les groupes les plus influents au Canada, et qui devra mieux se définir chez ses membres s'il veut demeurer le principal sujet d'admiration de la part des travailleurs. N'oublions pas que



quel que soit le corps affilié qui agisse, c'est toujours la CSN qui est mise en cause. Il faut se structurer de façon à ce que si la CSN est prise de front partout, ce soit elle qui dirige partout."

# Lucien KIOPINI,

## représentant syndical, Richelieu



Lucien Kiopini est représentant syndical attaché au bureau régional du Richelieu depuis 1961. Il est membre de la CSN depuis 1936 alors qu'il était débardeur à Sorel.

Ses souvenirs sont liés à la région dans laquelle il travaille depuis toujours: les conflits de 1937 à Sorel, ceux des débardeurs à plusieurs reprises, les négociations à Marine Industries de 1951 à 1964, l'organisation du chantier maritime de Sorel (1950-1951).

De plus, il a participé à plusieurs sessions d'études à St-Hyacinthe et à Ste-Foy de 1946 à 1953.

# Jean-Jacques LAFONTAINE, Estrie

## directeur régional

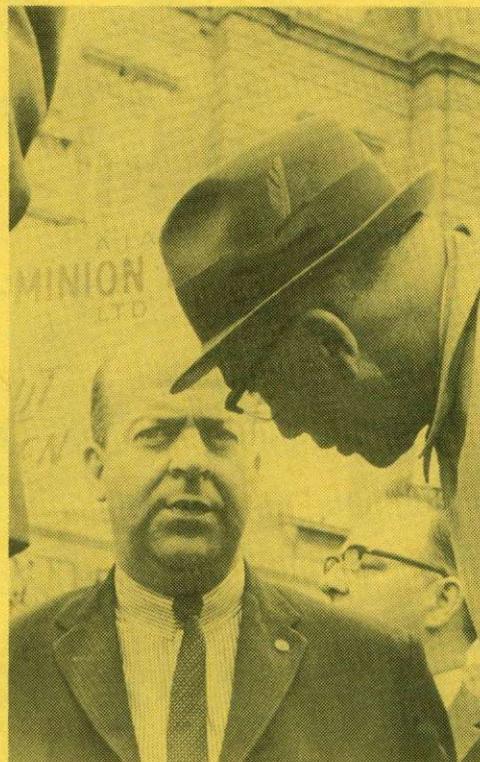
C'est depuis le mois de novembre 1964 que Jean-Jacques Lafontaine est directeur régional de l'Estrie. Il agissait auparavant, depuis juillet 1961, comme conseiller technique à la Fédération des Mines. Avant d'entrer à la CSN comme permanent, Jean-Jacques Lafontaine était journaliste et membre du syndicat national de l'amiante d'Asbestos. Il a été directeur au bureau confédéral de 1961 à 1964 et membre du comité des finances.

L'événement qui l'a le plus marqué a été la grève de l'amiante: "elle m'a permis de voir jusqu'à quel point un gouvernement peut être l'ennemi du bien commun. Cet événement m'a aussi fait réa-

liser que sans le syndicalisme, les travailleurs sont destinés à être de perpétuels exploités".

Jean-Jacques Lafontaine fait partie de deux comités spéciaux: un comité inter-fédéral et un comité consultatif de l'enseignement de la technologie minière. Il n'a pas non plus négligé de suivre des cours syndicaux: il a participé à trois Collèges du Travail, au Collège Canadien des Travailleurs, au Collège du Travail régional et aux cours de technicien en étude du Travail.

Quant à lui, "la CSN est la force qui saura permettre une réforme qui conduira à une société où les êtres humains auront vraiment leur place".



## Edgar LAVOIE, représentant syndical, FNS



Représentant syndical pour la Fédération Nationale des Services (hôpitaux), à Rimouski, depuis le mois de juin 1966, Edgar Lavoie est membre de la CSN depuis octobre 1958 alors qu'il était infirmier dans un hôpital de Chicoutimi.

Son meilleur souvenir de la CSN est encore récent: la négociation provinciale et la grève des employés d'hôpitaux en juillet 1966 "parce que cela m'a permis de connaître toute l'ampleur des ressources de notre mouvement et la collaboration qui y existe".

Alors qu'il était officier de son syndicat, Edgar Lavoie a participé à l'organisation syndicale de quelques groupes, mais il

s'est surtout préoccupé d'éducation. De 1962 à 1966, il a été responsable du centre de Chicoutimi et membre du comité d'éducation du Conseil Régional du Saguenay-Lac-St-Jean; en 1965, il avait été nommé président de ce comité. De plus, de 1963 à 1966, il a été secrétaire du comité d'éducation de la Fédération des Services.

"La CSN, dit-il, est un mouvement dynamique qui représente vraiment les travailleurs à tous les niveaux. Sa croissance rapide va l'obliger à adapter ses structures aux besoins nouveaux en tenant compte de sa déclaration de principes, et en sauvegardant la démocratie qui est une caractéristique qui lui est propre".

# Maurice LANGEVIN

## conseiller technique, Métallurgie

Maurice Langevin est conseiller technique à la Fédération Nationale de la Métallurgie depuis le mois d'août 1966; il est militant dans la CSN depuis janvier 1960 alors qu'il était comptable à la Quebec Iron and Titanium, à Sorel. Il est aussi secrétaire de la fédération depuis 1963.

Ses principaux souvenirs sont évidemment liés à la Quebec Iron and Titanium où il se rappelle avoir vécu trois votes syndicaux (CSN vs Métallos), deux négociations, une grève de sept mois et une contre-grève (lock-out) de dix jours. Maurice Langevin a suivi les cours de syndicalisme donnés par sa fédération et il a participé comme professeur aux cours du conseil central de Sorel, à deux reprises.



Pour lui, il n'y a pas de doute: "La CSN est le mouvement le plus militant et le plus respecté de la province de Québec".

# Jean-Paul LALANCETTE, Lois Sociales

Il était homme de ligne à la compagnie de Téléphone Saguenay-Québec et membre de la CSN en 1947; il a été secrétaire-général des syndicats nationaux de Chicoutimi de 1948 à 1951. En 1956, Jean-Paul Lalancette revenait à la CSN au service de recherches; de 1957 à 1961, il a été conseiller technique à la fédération des Pâtes et Papiers; de 1961 à 1962, il a été conseiller technique attaché à la Côte-Nord; de 1962 à 1963, conseiller technique à la fédération de la Métallurgie; de 1963 à 1966, directeur régional du Saguenay / Lac-St-Jean.

Depuis le 1er août 1966, Jean-Paul Lalancette est responsable du Service des Lois Sociales de la CSN. Et à travers toutes ces activités, il a eu le temps de devenir avocat et diplômé en relations de travail!

Il a de nombreux souvenirs rattachés au travail qu'il a fait à la CSN; parmi les principaux, il retient la protestation qui a été faite contre le Bill no 5 en 1949 parce qu'il s'est alors rendu compte de la vigueur de la CSN, dit-il; il retient aussi la négociation qu'il a faite chez Clermont où "sans vote de grève, nous avons aboli un différentiel de \$0.07 de salaire au taux des journaliers, comparé aux autres industries du papier; ce différentiel existait depuis toujours"; il retient enfin la dernière grève à la Manic "à cause de la complexité du problème, soit l'expulsion du chantier du contremaître Dion".

Jean-Paul Lalancette fait partie de deux comités spéciaux: celui de la formation des permanents et la Caisse d'Economie de la CSN dont il est le président. Il a déjà été directeur du syndicat des permanents. Il a représenté la CSN devant la Commission Lippé (re: les camionneurs), au Conseil Economique du Canada et à différents colloques.

Dans le domaine de l'éducation, Jean-Paul Lalancette a suivi des cours sur le syndicalisme avant son entrée à



la CSN au centre social de l'Université d'Ottawa, et maintenant il en donne aux sessions des permanents en droit du travail, assurance-chômage, accidents du travail, etc.

Et à la fin de tout cela, il ajoute en guise de conclusion: "marié, père de deux enfants...".